



NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

INTRODUCTION

L'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le Compte Administratif 2022 retrace l'ensemble des dépenses et recettes de l'année 2022. Il doit être en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Le compte administratif 2022 doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année N+1. Il doit être voté après le compte de gestion.

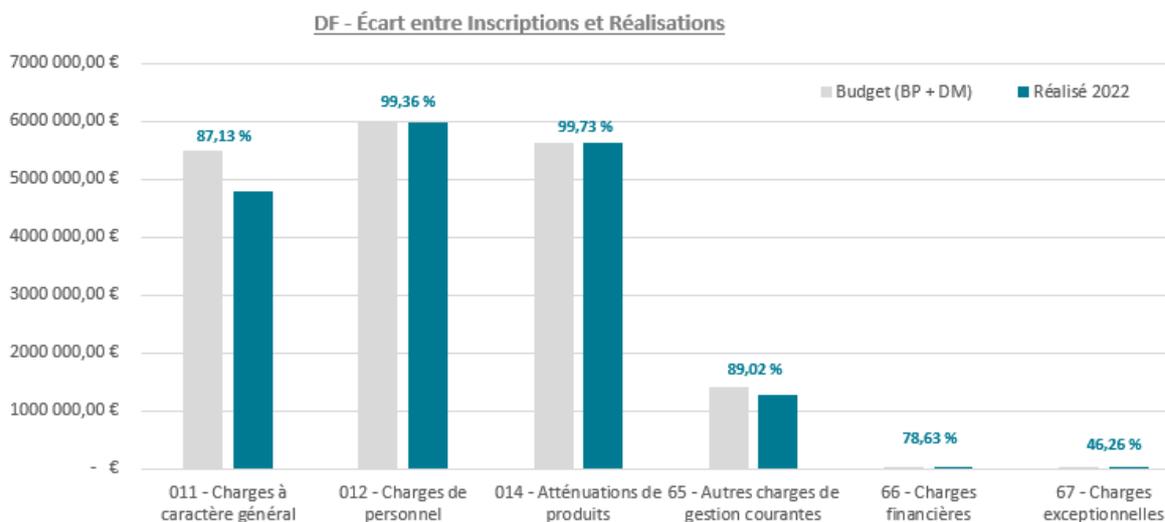
LE BUDGET GÉNÉRAL

1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de la collectivité.

• LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

BUDGET GÉNÉRAL 2022 - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT					
	Budget	DM	Budget (BP + DM)	Réalisé 2022	%
011 - Charges à caractère général	5 201 637,00 €	292 775,00 €	5 494 412,00 €	4 787 151,15 €	87,13%
012 - Charges de personnel	5 940 049,00 €	75 500,00 €	6 015 549,00 €	5 977 114,52 €	99,36%
014 - Atténuations de produits	5 629 126,00 €	10 096,00 €	5 639 222,00 €	5 624 266,00 €	99,73%
65 - Autres charges de gestion courantes	1 351 297,00 €	68 140,00 €	1 419 437,00 €	1 263 612,17 €	89,02%
66 - Charges financières	41 824,00 €	- €	41 824,00 €	32 887,92 €	78,63%
67 - Charges exceptionnelles	30 660,00 €	11 400,00 €	42 060,00 €	19 457,88 €	46,26%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	18 194 593,00 €	457 911,00 €	18 652 504,00 €	17 704 489,64 €	94,92%
023 - Virement à la section d'investissement	2 788 161,21 €	21 998,09 €	2 810 159,30 €	- €	
042 - Opération d'ordre entre sections	680 000,00 €	- €	680 000,00 €	648 563,66 €	
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	21 662 754,21 €	479 909,09 €	22 142 663,30 €	18 353 053,30 €	82,89%



Les Dépenses Réelles de Fonctionnement budgétisées à hauteur de 18 652 504,00 €, ont été réalisées pour 17 704 489,64 €. Soit une réalisation de 94,92 %.

- **Chapitre 011** : Les crédits inscrits au chapitre ‘Charges à caractère général’ ont été utilisés à 87,13%. Ils s’établissent à 4 787 151,15 € en 2022. Des crédits avaient été inscrits pour des études, des prestations de services, des acquisitions de petit équipement, l’entretien des bâtiments, des formations et n’ont pas été réalisés. Les inscriptions pour les fluides ont été sûr évaluées. Les études ‘Analyse financière ’et ‘Transfert de la compétence eau et assainissement’ seront réalisées en 2023. Les prestations de services pour le passage à la M57 ont été réalisées partiellement en 2022, les contrats de maintenance pour le nouveau logiciel de facturation de la Restauration Scolaire a été signé début 2023, et les crédits inscrits pour aider à la recherche de médecin n’ont pas été utilisés. Les formations prévues n’ont pas pu être réalisées ou pas demandées par les agents,
- **Chapitre 012** : Les dépenses de personnel s’établissent à 5 977 114,52 € en 2022. Par rapport à 2021, elles sont en hausse de 9,89 %.

Cette hausse s’explique par la revalorisation du point d’indice en 2022 ainsi que des revalorisations de grilles indiciaires (filière médico sociale notamment le passage en catégorie B des auxiliaires de puériculture ainsi que les grilles des agents de catégorie B).
- **Chapitre 014** : Ce chapitre enregistre les reversements de fiscalité pour 5 624 266 € :
 - Attributions de compensation : 4 117 089,00 €
 - FNGIR : 1 296 761,00 €
 - FPIC : 155 096,00 €
 - Taxe de séjour : 45 000,00 €
 - Dégrèvement de fiscalité : 10 320,00 €
- **Chapitre 65** : Ce chapitre enregistre principalement les indemnités élus, les versements de subventions aux associations, les redevances de logiciels, les admissions en non-valeur et créances irrécouvrables, les reversements du Contrat Enfance Jeunesse aux Centres Sociaux.
 - Redevances des logiciels : 54 347,36 €
 - Indemnités élus : 137 003,69 €
 - Subventions aux associations : 1 002 961,57 €

- Reversements aux Centres Sociaux des droits CAF dans le cadre du Contrat Enfance Jeunes (CEJ 2020) et la participation aux Centre de loisir sans hébergement de Neuvy Sur Loire : 40 520,32 €
- Participation à la construction du service incendie de Pouilly : 7 651,72 €
- Divers : 21 127,51 €

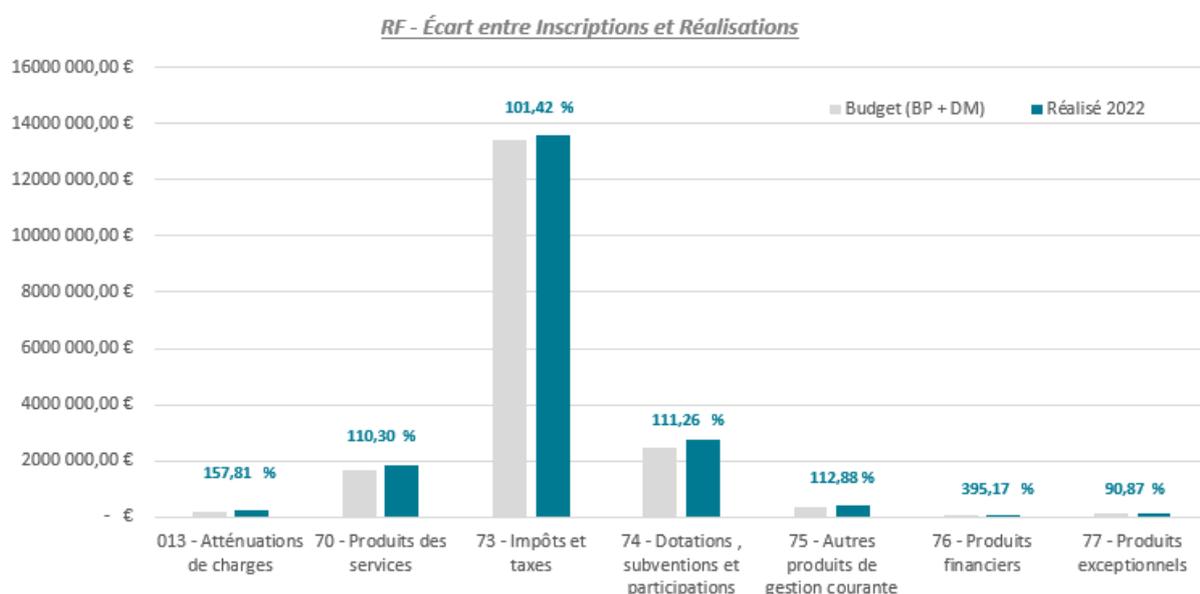
Détail des subventions versées en 2022	Montant
Association Nohain Atelier Théâtre	10 000,00 €
FIAAC	2 500,00 €
Tour Nivernais Morvan	4 300,00 €
FACECO - Aide humanitaire	10 000,00 €
Forum des métiers	2 100,00 €
Collège de Donzy- Association sportive	400,00 €
Trait d'Union	2 250,00 €
FRAAMA - Musée de Saint Loup	35 100,00 €
Centre Social Pouilly	24 837,00 €
Centre Social Donzy	17 234,00 €
Centre Social Cosne	158 455,00 €
Moulin de Maupertuis	34 200,00 €
Association 'La Folle Journée'	3 000,00 €
Aide FRT 'Fonds régional Territoire'	3 085,57 €
Pôle Unique Saint Laurent - Mécanos du cœur	2 000,00 €
GADJÉ - Gens du voyage	4 500,00 €
EPIC - Office de Tourisme	290 000,00 €
ADEB (Ht)	399 000,00 €

- Chapitre 66 : Ce chapitre enregistre les intérêts d'emprunt.
- Chapitre 67 : Ce chapitre a constaté :
 - Des annulations de titre concernant la Restauration scolaire, le portage de repas, les redevances de dépôts sauvage et la non-restitution des ouvrages à la médiathèque (2 748,05 €).
 - La régularisation des titres émis en 2021 pour les locations immobilières (11 400,00 €) et le rachat de matières (4 284,15 €). Des nouveaux titres ont été émis.
 - Des remises de prix pour le festival 'A bout de court' et 'Jeunesse' organisé par la Médiathèque (441,68 €).
 - Des pénalités pour des retards de paiement de la taxe foncière (584,00 €). Ces pénalités seront remboursées en 2023.

Les Dépenses d'Ordre de Fonctionnement enregistrent les écritures d'amortissement de 2022 pour 645 763,66 €, la cession d'un broyeur 1 000,00 € et d'une BOM pour 1 800,00 € (Valeur Nette Comptable)

- **LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

BUDGET GÉNÉRAL 2022 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
	Budget	DM	Budget (BP + DM)	Réalisé 2022	%
013 - Atténuations de charges	164 000,00 €	- €	164 000,00 €	258 811,99 €	157,81%
70 - Produits des services	1 614 800,00 €	50 000,00 €	1 664 800,00 €	1 836 296,15 €	110,30%
73 - Impôts et taxes	12 989 794,00 €	415 931,00 €	13 405 725,00 €	13 596 595,37 €	101,42%
74 - Dotations , subventions et participations	2 489 364,00 €	- €	2 489 364,00 €	2 769 612,42 €	111,26%
75 - Autres produits de gestion courante	349 005,00 €	9 499,00 €	358 504,00 €	404 695,16 €	112,88%
76 - Produits financiers	379,00 €	- €	379,00 €	1 497,70 €	395,17%
77 - Produits exceptionnels	150 250,00 €	4 300,00 €	154 550,00 €	140 433,34 €	90,87%
Total des recettes réelles de fonctionnement	17 757 592,00 €	479 730,00 €	18 237 322,00 €	19 007 942,13 €	104,23%
002 - Excédent de fonctionnement reporté	3 768 162,21 €	179,09 €	3 768 341,30 €	3 768 341,30 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	137 000,00 €	- €	137 000,00 €	136 672,81 €	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	21 662 754,21 €	479 909,09 €	22 142 663,30 €	22 912 956,24 €	103,48%



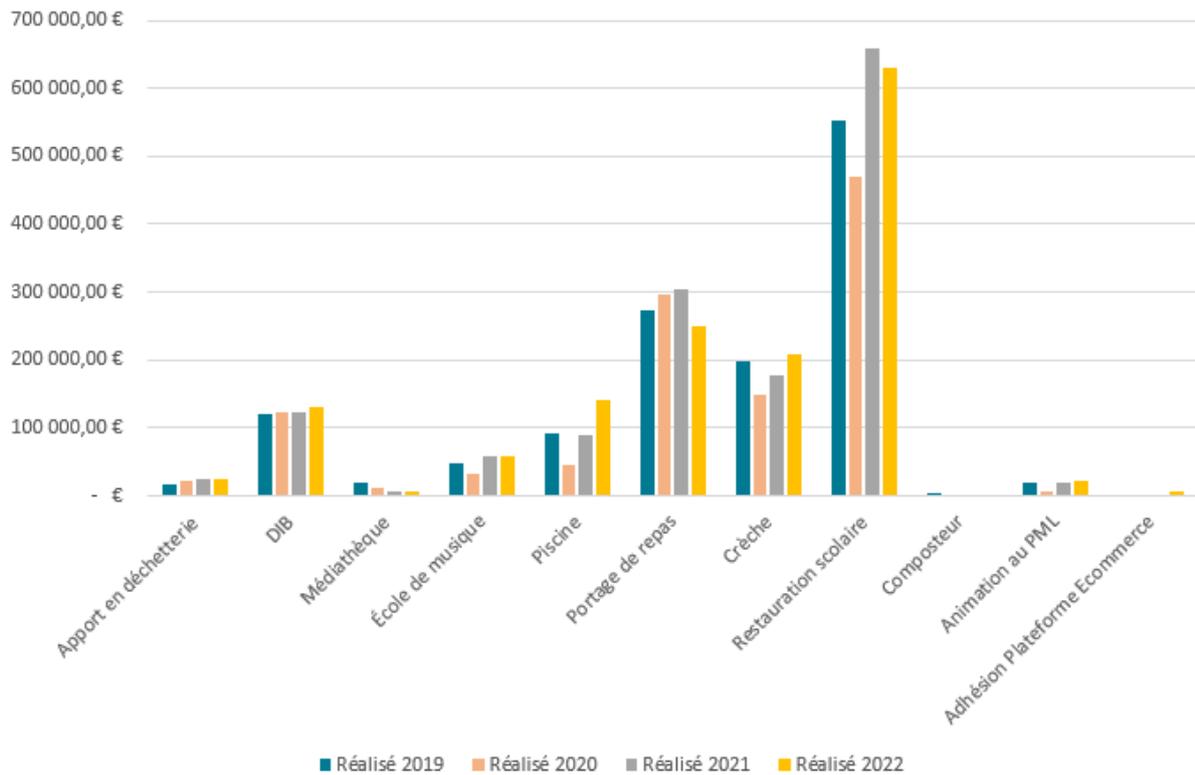
Les Recettes Réelles de Fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des services rendus à la population (Restauration scolaire, Piscine, Musique, ...), de la fiscalité ainsi que des subventions perçues.

- **Chapitre 013** : Ce chapitre comprend les remboursements des rémunérations et des charges de personnel (arrêts maladie, accidents de travail) et les aides reçues pour les contrats aidés.
- **Chapitre 70** : Les produits des services s'établissent à 1 836 296,15 € en 2022 contre 1 492 957,00 € en 2021.

On constate une hausse des produits des services pour la piscine (activité aquatique) et pour la crèche. Et une baisse de fréquentation pour le portage de repas et la restauration scolaire.

Produits des services	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022
Apport en déchetterie	17 755,07 €	21 663,95 €	25 780,69 €	25 600,47 €
DIB	121 585,52 €	123 685,02 €	123 123,87 €	129 564,92 €
Médiathèque	18 983,60 €	10 518,00 €	6 121,40 €	7 782,80 €
École de musique	47 754,87 €	33 565,29 €	57 721,66 €	57 543,85 €
Piscine	92 793,04 €	45 254,45 €	88 086,85 €	140 643,50 €
Portage de repas	273 084,55 €	295 717,59 €	304 665,03 €	248 799,67 €
Crèche	197 937,85 €	148 597,78 €	177 847,22 €	207 808,92 €
Restauration scolaire	552 089,07 €	470 004,59 €	658 284,38 €	631 576,65 €
Composteur	3 000,00 €	1 340,00 €	2 320,00 €	1 840,00 €
Animation au PML	18 189,00 €	7 692,50 €	18 998,35 €	23 144,00 €
Charges locatives	4 270,41 €	4 100,00 €	4 220,00 €	1 896,10 €
Refacturation salaire	5 594,08 €	14 045,33 €	22 648,31 €	13 872,46 €
Rachat de matières (Nouvelle imputation - Chap 74 en 2021)				336 581,39 €
Adhésion Plateforme Ecommerce	- €	- €	930,00 €	6 981,61 €
Vente de produit au PML + Animation	2 104,21 €	1 572,41 €	2 209,39 €	2 659,81 €
	1 355 141,27 €	1 177 756,91 €	1 492 957,15 €	1 836 296,15 €

ÉVOLUTION DU PRODUIT DES SERVICES DE 2019 à 2022



- **Chapitre 73** : Il s'élève à 13 596 595,37 € et enregistre la fiscalité ménage et des entreprises, la TEOM, la taxe de séjour et les attributions de compensation reversées par les communes.

Bases et produits fiscaux de 2019 à 2022

FISCALITÉ DE 2019 à 2022- Chapitre 73									
	2019		2020		2021		2022		
	Base	Produit perçu	Base	Produit perçu	Base	Produit perçu	Base	Produit perçu	
73111 TAXE HABITATION (Taux : 13,49 %)	37 396 093	5 044 733,00 €	37 526 027	5 062 261,00 €		929 345,00 €		939 499,00 €	
TAXE FONCIERE BÂTI (Taux : 0,585 %)	33 700 684	197 149,00 €	34 094 090	199 450,43 €	33 061 000	193 407,00 €	34 159 000	199 830,00 €	
TAXE FONCIERE NON BÂTI (Taux : 6,64 %)	2 081 054	138 182,00 €	2 114 282	140 388,32 €	2 114 000	140 370,00 €	2 189 000	145 350,00 €	
TAXE ADDITIONNELLE FONCIER NON BÂTI		34 736,00 €		35 114,00 €		32 529,00 €		33 482,00 €	
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (Taux : 25,05 %)	8 630 088	2 161 837,00 €	9 262 525	2 320 262,51 €	8 028 000	2 011 142,00 €	8 194 000	2 052 597,00 €	
RÔLE SUPPLÉMENTAIRE		31 105,00 €		4 734,74 €		18 963,00 €		- €	
73111 IMPÔTS DIRECTS LOCAUX	7 675 713,00 €	7 607 742,00 €		7 762 211,00 €		3 325 756,00 €		3 370 758,00 €	
73112 COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES		1 120 646,00 €		1 050 141,00 €		1 055 319,00 €		1 006 120,00 €	
73113 TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES		487 682,00 €		497 333,00 €		484 764,00 €		473 990,00 €	
73114 IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU		155 885,00 €		164 386,00 €		180 087,00 €		275 454,00 €	
7318 AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES (Rôles supplémentaires)		40 941,00 €		28 076,00 €		15 992,00 €		182 509,00 €	
73211 ATTRIBUTION DE COMPENSATION (Répartition entre F et I)		306 387,00 €		88 356,00 €		88 356,00 €		88 356,00 €	
73223 FPIC (Cpte 74127 en 2019)				8 445,00 €		- €		- €	
7331 TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES		2 983 611,00 €		3 025 057,00 €		3 026 924,00 €		3 132 343,00 €	
7382 FRACTION DE TVA		- €		- €		4 550 449,00 €		4 986 606,00 €	
7362 TAXES DE SEJOUR		57 621,32 €		19 400,47 €		52 528,98 €		80 459,37 €	
TOTAL / IMPOTS ET TAXES		12 760 515,32 €		12 643 405,47 €		12 780 175,98 €		13 596 595,37 €	

6

Le montant du produit fiscal de la Taxe d'Habitation (TH) est limité au montant relevant des résidences secondaires. La perte de cette ressource pour les résidences principales est compensée depuis 2021 par le versement d'une fraction de TVA nationale. Le montant définitif de cette compensation est connu au 1^{er} trimestre de l'année N+1 après deux actualisations en année N. Soit pour 2022, une première notification provisoire de 4 682 217 € en mars 2022, une actualisation en octobre 2022 pour 4 986 606 € et une notification définitive de 4 940 754 € en mai 2023 (- 45 852 € par rapport à la deuxième actualisation). Ce trop perçu sera déduit de la compensation de l'année 2023.

On constate une hausse du produit fiscal perçu pour la Taxe Foncière Bâti et Non Bâti, de la Cotisation Foncière des Entreprises. Cette hausse s'explique par la revalorisation des bases (TFB : + 3%, TFNB : + 4%, et CFE : +2%).

La hausse du produit fiscal perçu pour l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau (IFER) est due à la déclaration de la mise en service du 2^{ème} parc éolien (Changement d'exploitant) et aux stations radioélectriques.

Les rôles supplémentaires s'expliquent par la régularisation de la fiscalité des éoliennes de 2019 à 2021 (Changement d'exploitant).

La hausse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères s'explique par la variation des bases.

- Chapitre 74 : Les dotations et participations s'établissent à 2 769 612,42 € en 2022.
 - Dotation Globale de Fonctionnement : 1 164 040,00 €
 - Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle : 22 951,00 €
 - FCTVA sur l'entretien des bâtiments et l'hébergement des logiciels : 8 133,13 €
 - Compensations TF, TFNB, CFE, CVAE, CFE : 482 938,00 €
 - Subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) dans le cadre du contrat de lecture : 12 000 €
 - Subvention du Département pour les aides au poste et le soutien du Chantier d'Insertion : 86 499,43 €
 - Subvention de la CAF pour le Service Petite Enfance (624 784,91 €), le Relais Parents Assistantes Maternelles (42 226,25 €), de divers organismes pour le rachat de matières au service Environnement (299 950,25 €), de France Agri Mer pour l'achat du lait, des fruits et des légumes pour la fabrication des repas à l'unité de production culinaire (11 367,30 €), les aides pour la ludothèque et l'adaptation d'un poste de travail à la médiathèque (5 722,15 €), les aides à la formation pour les apprentis de la crèche et du service communication (9 000 €)

- **Chapitre 75** : Réalisés pour 404 695,16 €, ce chapitre enregistre les revenus liés aux diverses locations, les soldes des droits du Contrat Enfance Jeunesse 2020 de la MSA (11 807,67 €) et les trop perçu des Centres Sociaux (8 169,72 €).

Détail des locations (Y compris la refact. des charges et des taxes)	Montant
Gendarmerie de Pouilly et de Donzy	128 561,42 €
Terrain agricole de Donzy	279,79 €
Hôtel des Entreprises du Val De Loire (Adecco + Axereal)	69 098,73 €
Centre d’Affaires Campus (ADEB)	26 586,00 €
Terrain Route de Villechaud (Régul 2020 + Loyer 2021)	15 539,25 €
Bâtiment relais à Donzy (Atelier St Louis)	6 792,96 €
Bâtiment relais à Donzy (CAT Europe)	5 500,00 €
Foyer Logement de Pouilly	125 988,76 €
Logement de Donzy	6 370,86 €

- **Chapitre 77** : Ce chapitre comprend les refacturations de salaires aux budgets annexes, les pénalités sur marché, le remboursement des avoirs, les émissions de titres pour les non-restitutions à la Médiathèque et pour les redevances pour les dépôts sauvages ainsi que les cessions de biens.

Les principales recettes exceptionnelles	Montant
Cession (BOM + Broyeur)	2 800,00 €
Convention avec Ammaréal (Vente de livres)	294,41 €
Refacturation des frais de personnel aux budgets annexes	106 883,31 €
Remboursement des avoirs et pénalités	5 066,83 €
Non restitution des ouvrages à la Médiathèque	833,00 €
Remboursement pension invalidité	9 051,63 €
Vente de glaces à la piscine	1 629,00 €
Non restitution gobelets consignés	44,00 €
Remboursement assurances	7 081,16 €
Redevance des dépôts sauvages de déchets	6 750,00 €

Les Recettes d’Ordre de Fonctionnement ont été réalisées pour 136 672,81 € concernant les écritures d’amortissement des subventions et pour 3 768 341,30 € correspondant à l’excédent de fonctionnement de 2021.

2 - LA SECTION D’INVESTISSEMENT

Les dépenses d’Investissement sont des dépenses relatives au patrimoine de la collectivité. Il s’agit des acquisitions de mobilier, de matériel informatique, des véhicules, des études et les travaux sur des structures existantes ou en cours de création.

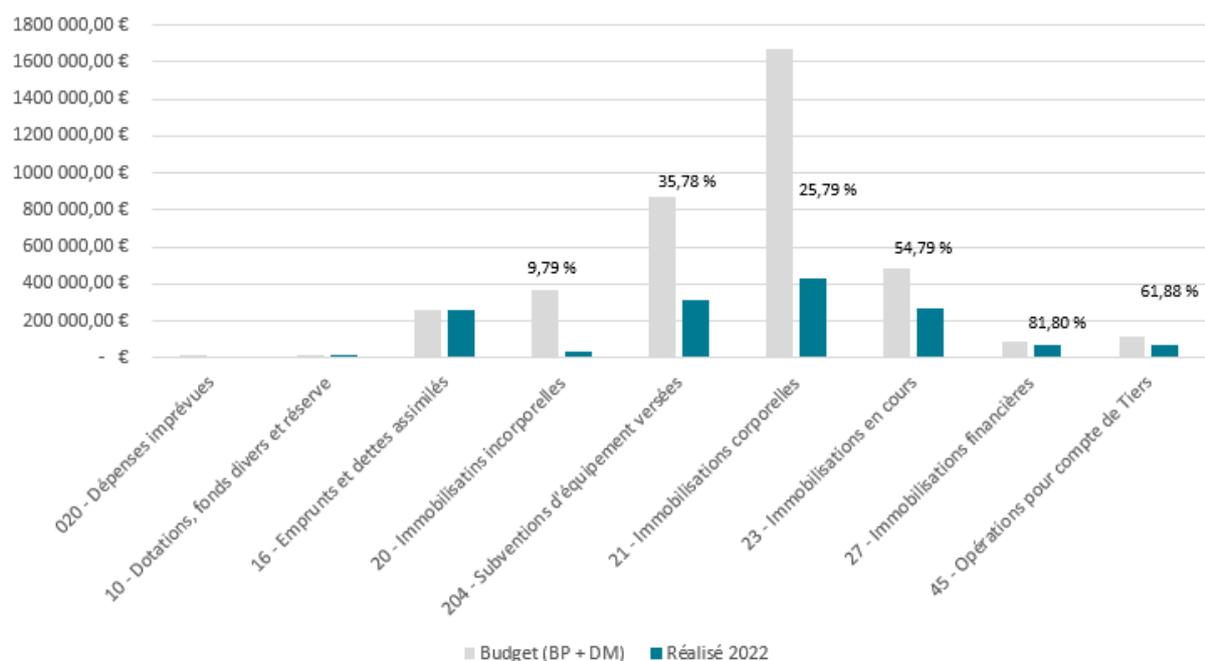
Les recettes d’Investissement enregistrent principalement les subventions perçues (acquisitions, réalisation de travaux, ...) et le FCTVA.

L’exécution des crédits, présentée ci-après, comprend l’ensemble des mandats de paiement et des titres de recettes émis au cours de l’exercice concerné : Les restes à réaliser en dépenses et en recettes ne sont pas intégrés.

• LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

BUDGET GÉNÉRAL 2022 - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT						
	Budget	DM	Report de crédit de 2021	Budget (BP + DM)	Réalisé 2022	%
020 - Dépenses imprévues	20 000,00 €	- €	- €	20 000,00 €	- €	0,00%
10 - Dotations, fonds divers et réserve	14 476,59 €	- €	- €	14 476,59 €	14 476,59 €	100,00%
16 - Emprunts et dettes assimilés	259 829,00 €	- €	- €	259 829,00 €	257 816,17 €	99,23%
20 - Immobilisations incorporelles	318 905,00 €	15 000,00 €	33 496,81 €	367 401,81 €	35 977,12 €	9,79%
204 - Subventions d'équipement versées	334 950,00 €	160 000,00 €	373 520,00 €	868 470,00 €	310 711,04 €	35,78%
21 - Immobilisations corporelles	1 489 724,00 €	8 945,00 €	188 787,17 €	1 669 566,17 €	430 515,32 €	25,79%
23 - Immobilisations en cours	373 000,00 €	- €	115 364,33 €	488 364,33 €	267 559,20 €	54,79%
27 - Immobilisations financières	15 575,00 €	- €	70 000,00 €	85 575,00 €	70 000,00 €	81,80%
45 - Opérations pour compte de Tiers	114 203,00 €	- €	- €	114 203,00 €	70 665,50 €	61,88%
Total des dépenses réelles d'investissement	2 940 662,59 €	166 055,00 €	781 168,31 €	3 887 885,90 €	1 457 720,94 €	37,49%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	137 000,00 €	- €	- €	137 000,00 €	136 672,81 €	
041 - Opérations patrimoniales	- €	- €	- €	- €	- €	
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	3 077 662,59 €	166 055,00 €	781 168,31 €	4 024 885,90 €	1 594 393,75 €	39,61%

DI - Écart entre Inscriptions et Réalisations



Le faible taux de réalisation des dépenses d'investissement s'explique par :

- Les reports de 2022 sur 2023 à hauteur de 1 046 534,35 €.
- Des travaux non réalisés en 2022 et réinscrit en 2023 : Tour de Pouilly Fumé, Travaux Centre Sociaux, Remise en état de divers bâtiments

Les Dépenses Réelles d'Investissement s'élèvent à 1 457 720,94 €. Elles comprennent les remboursements d'emprunts, les travaux et les acquisitions de matériel ou équipements. Certaines dépenses sont gérées en Autorisations de Programme et Crédits de Paiements (APCP).

Les Autorisations de Programme (AP) correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées. Cette procédure formalise et visualise une dépense dont le paiement s'étendra sur plusieurs exercices.

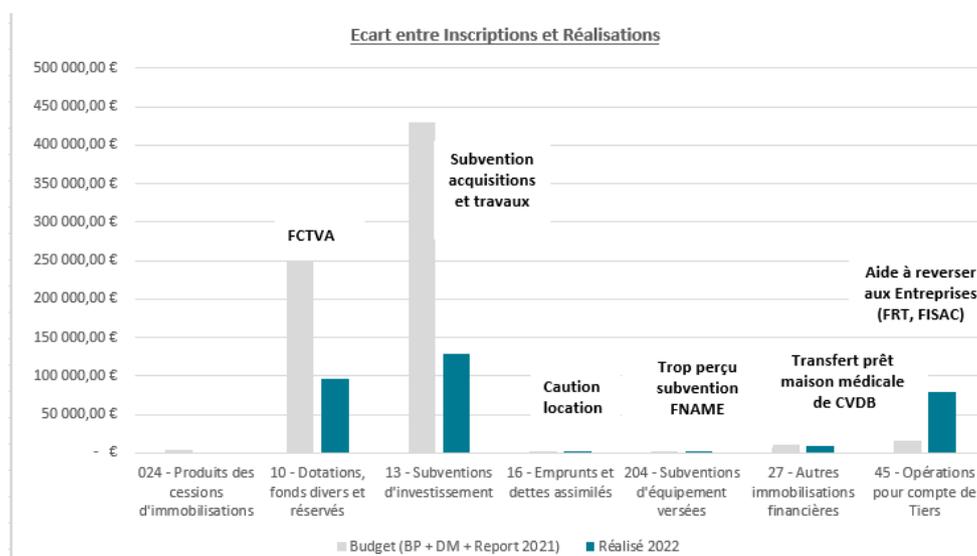
Détail des dépenses d'Investissement	Montant
Remboursement capital (Emprunt)	257 816,17 €
Attribution de compensation	189 371,00 €
Mise en réserve - Passage M57	14 476,59 €
Administration Générale : Équipement informatique, Mobilier prévention, Aménagement salle de réunion, Eclairage LED	105 260,23 €
Communication : Signalétique extérieur, appareil photo	6 452,24 €
Gendarmerie : Travaux de remise en état	3 579,00 €
Unité de Production Culinaire : Divers matériel de cuisine et équipement véhicules de livraison	55 185,52 €
École de musique : Travaux de remise en état du bureau, changement éclairage, divers instruments de musique	16 745,57 €
Théâtre : Participation au travaux	70 000,00 €
Médiathèque : Remise en état de la façade de Donzy, borne de jeux, mobilier, stores extérieur Cosne, matériel informatique	15 898,27 €
Piscine : Clôture Donzy, lecteur de cartes d'entrée, remise en état des pompes, équipements pour les activités	31 173,20 €
Centre Social Donzy : Diagnostic et renforcement escalier extérieur	3 180,00 €
Portage de repas : Acquisition d'un véhicule	35 537,26 €
Service Petite Enfance : Matériels éducatif, mobilier, indemnité de concours, mission de maîtrise d'oeuvre	206 794,36 €
Collecte et Traitement des ordures ménagères : Poubelles de tri pour manifestation, remplacement séparateur hydrocarbure, aménagement local DMS, remise en état de l'éclairage, remise en état compacteur	49 138,35 €
Service Éducation à l'Environnement : Jumelles pour animation	1 355,95 €
Aire d'accueil des gens du voyage : Installation coffret électrique,	4 651,72 €
Zone activité Cosne : Étude bathymétrique et nettoyage des bassins d'orage	3 434,50 €
Économie d'Énergie : Fonds Départemental d'avance mutualisée, Subvention FNAME	2 804,73 €
Développement Économique : Aide immobilière, Aide à l'investissement des entreprises (Y compris compte de tiers)	180 616,81 €
Développement Économique : Plateforme E-Commerce	12 100,00 €
Développement Économique : Construction bâtiment relais Donzy (Fin des travaux)	85 693,20 €
Développement Économique : Déploiement de la fibre	8 584,00 €
Tourisme : Réaménagement de la Tour de Pouilly Fumé et Du Palais de Loire et divers équipement, tables numérique	97 872,27 €

Les Dépenses d'Ordre d'Investissement s'élèvent à 136 672,81 € et correspondent à l'amortissement des subventions reçues.

• LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

BUDGET GÉNÉRAL 2022 - RECETTES D'INVESTISSEMENT						
	Budget	DM	Report de crédit de 2021	Budget (BP + DM + Report 2021)	Réalisé 2022	%
024 - Produits des cessions d'immobilisations	28 500,00 €	- 25 000,00 €	- €	3 500,00 €	- €	0,00%
10 - Dotations, fonds divers et réservés	250 000,00 €	- €	- €	250 000,00 €	95 483,47 €	38,19%
13 - Subventions d'investissement	385 822,00 €	- €	43 218,00 €	429 040,00 €	128 151,25 €	29,87%
16 - Emprunts et dettes assimilés	1 000,00 €	- €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €	100,00%
204 - Subventions d'équipement versées	418,00 €	- €	- €	418,00 €	418,80 €	100,19%
27 - Autres immobilisations financières	10 290,00 €	- €	- €	10 290,00 €	9 382,73 €	91,18%
45 - Opérations pour compte de Tiers	88 500,00 €	- €	- €	88 500,00 €	79 828,41 €	90,20%
Total des recettes réelles d'investissement	764 530,00 €	- 25 000,00 €	43 218,00 €	782 748,00 €	314 264,66 €	40,15%
001 - Excédent d'investissement reporté	3 197 669,09 €	- €	- €	3 197 669,09 €	3 197 669,09 €	
021 - Virement de la section	2 788 161,21 €	21 998,09 €	- €	2 810 159,30 €	- €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	680 000,00 €	- €	- €	680 000,00 €	648 563,66 €	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 430 360,30 €	- 3 001,91 €	43 218,00 €	7 470 576,39 €	4 160 497,41 €	55,69%

10



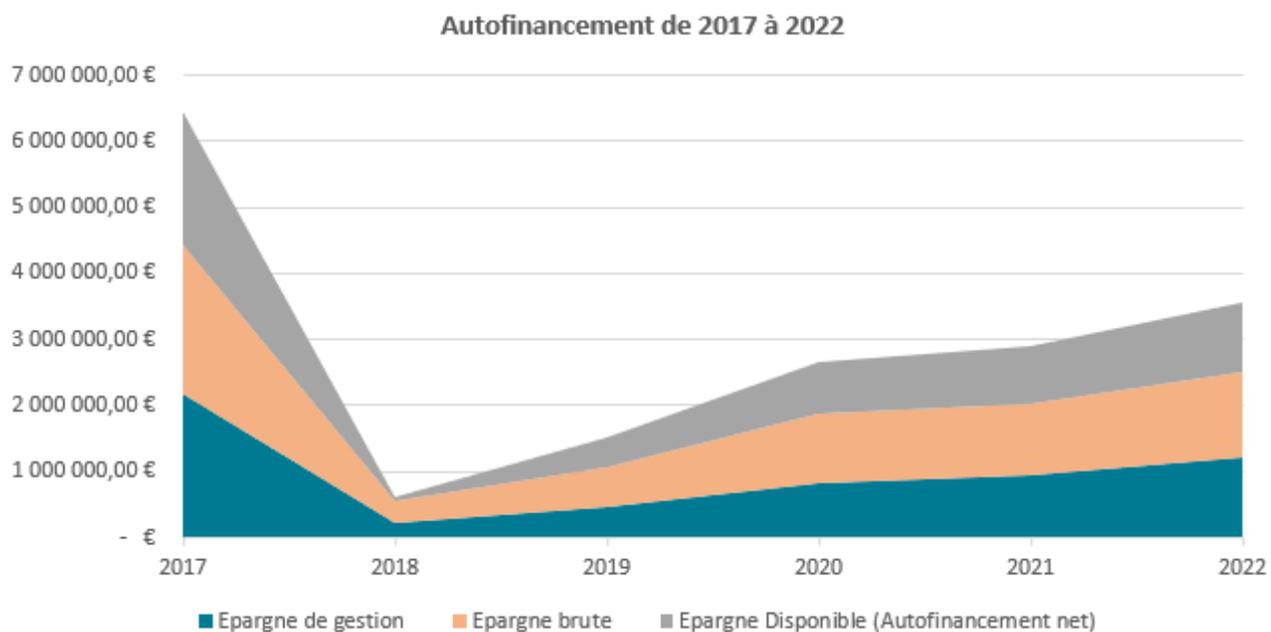
Les Recettes Réelles d'Investissement s'élèvent à 314 264,66 €.

Elles comprennent :

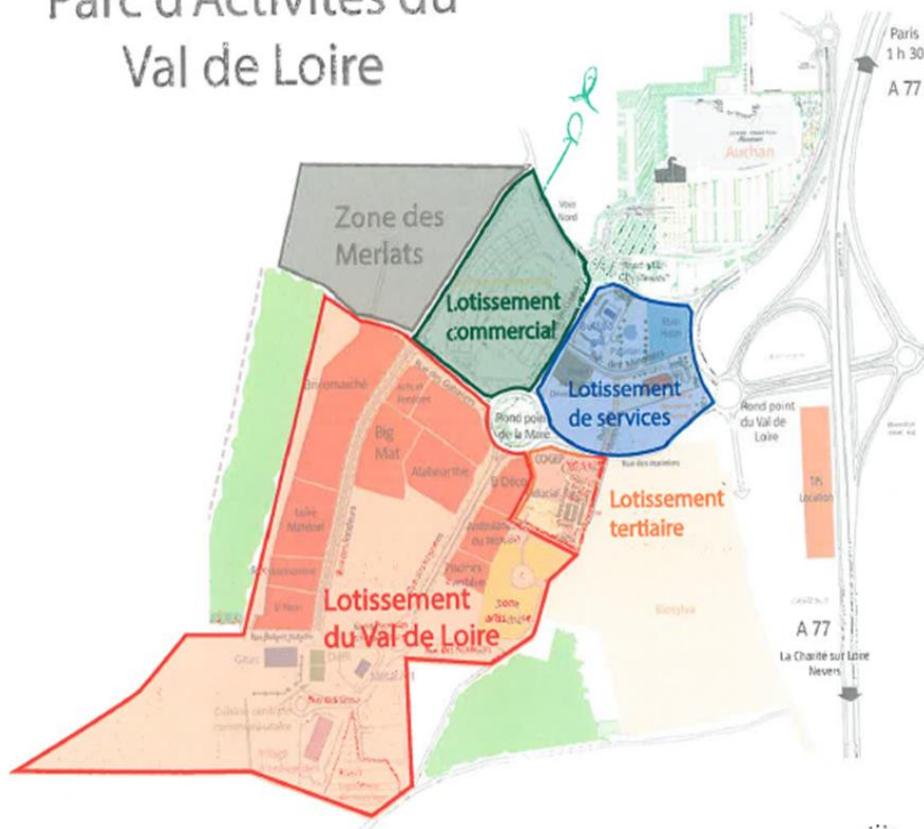
- Le Fond de Compensation de la TVA : 95 483 ,47 €
- Les attributions de compensation d'investissement : 24 177 €
- Les subventions reçues pour les travaux de la zone d'activité de Donzy (22 620,66 € - DETR 2015), soutien au cantine scolaire (7 982,19 € - Plan de relance), remise aux normes des sanitaires de la piscine de Donzy (12 600,00 € - DETR 2020), soutien pour l'équipement intérieur d'un véhicule, l'acquisition de matériel informatique et du mobilier à la médiathèque (16 931,00 € - Région), projet d'évolution du centre œnologique de la tour du Pouilly fumé (2 106,00 € - FNADT), étude mobilité durable (5 220,00 € - Département), étude positionnement marketing touristique (5 825,00 € - Région), acquisition tables tactiles (3 382,00 € - Région), acquisition scie pour le chantier (99,00 € - Département), aménagement de l'hôtel des entreprises (20 608,00 € - Région), acquisition de matériel éducatif et portail famille pour le service petite enfance (6 600,40 € - CAF),
- Le dépôt d'une caution suite à un bail de location : 1 000 €
- Le remboursement d'un trop perçu pour une subvention FNAME : 418,80 €
- La refacturation du prêt 'Cabinet Médical' à la commune de CVDB : 9 382,73 €
- Les comptes d'opérations sous mandat pour les aides aux entreprises : 79 828,41 €

Les Recettes d'Ordre d'Investissement s'élèvent à 645 763,66 € pour les dotations aux amortissements, 2 800 € pour la cession du broyeur et d'une BOM et à 3 197 669,09 € pour l'excédent d'investissement de 2021.

3 - L'AUTOFINANCEMENT



Parc d'Activités du Val de Loire



Des crédits sont inscrits chaque année sur ces budgets pour prévoir des travaux d'entretien, l'acquisition de terrains ou encore des frais de raccordement en cas de cession de parcelles.

Les écritures d'ordre (Chapitre 040 + 042) concernent les variations de stocks et ne correspondent pas à des flux réels.

1 - LE LOTISSEMENT VAL DE LOIRE

DEPENSES			RECETTES		
<i>Section de Fonctionnement</i>					
Chapitre 011	Charges à caractère générale	126 373,89 €	Chapitre 70	Ventes de terrain	56 748,69 €
Chapitre 042	Stock : Annulation Stock Fin 2021	507 293,88 €	Chapitre 042	Stock : Constatation Stock Fin 2022	642 708,94 €
			Chapitre 75	Autres produits de gestion courantes	0,08 €
			002	Excédent de fonctionnement reporté 2021	70 517,84 €
<i>Total Section de Fonctionnement</i>		633 667,77 €	<i>Total Section de Fonctionnement</i>		769 975,55 €
<i>Section d'investissement</i>					
Chapitre 040	Travaux : Constatation Stock Fin 2022	642 708,94 €	Chapitre 040	Stock : Annulation Stock Fin 2021	507 293,88 €
Chapitre 10	Dotations et fonds divers	5 273,63 €			
			001	Excédent d'investissement reporté 2021	277 658,96 €
<i>Total Section d'Investissement</i>		647 982,57 €	<i>Total Section d'Investissement</i>		784 952,84 €
TOTAL DEPENSES		1 281 650,34 €	TOTAL RECETTES		1 554 928,39 €
Solde de clôture 2022			Excédent de fonctionnement 2022		136 307,78 €
			Excédent d'investissement 2022		136 970,27 €

Les dépenses réelles de fonctionnement en 2022 sont de 126 373,89 €.

- Acquisition de terrains : 112 535,94 €
- Frais d'expropriation : 13 837,95 €

Les recettes réelles de fonctionnement en 2022 sont de 56 748,77 €.

Cession de terrain : 56 748,69 €

Régul TVA : 0,08 €

En investissement, on constate l'apurement du compte 1069 'Excédent de fonctionnement capitalisés' pour le passage à la nomenclature M57 pour 5 273,63 €.

Les écritures aux chapitres '040', '042' correspondent aux variations des stocks.

2 - LE LOTISSEMENT DE SERVICES

DEPENSES			RECETTES		
<i>Section de Fonctionnement</i>					
Chapitre 011	Charges à caractère générale	1 730,00 €	Chapitre 042	Stock : Constatation Stock Fin 2022	113 623,29 €
Chapitre 042	Stock : Annulation Stock Fin 2021	111 893,29 €			
<i>Total Section de Fonctionnement</i>		113 623,29 €	<i>Total Section de Fonctionnement</i>		113 623,29 €
<i>Section d'investissement</i>					
Chapitre 040	Travaux : Constatation Stock Fin 2022	113 623,29 €	Chapitre 040	Stock : Annulation Stock Fin 2021	111 893,29 €
			001	Excédent d'investissement reporté 2021	14 102,47 €
<i>Total Section d'Investissement</i>		113 623,29 €	<i>Total Section d'Investissement</i>		125 995,76 €
TOTAL DEPENSES		227 246,58 €	TOTAL RECETTES		239 619,05 €
Solde de clôture 2022					12 372,47 €

En 2022, en dépense de fonctionnement, on constate des frais d'étude de sol pour 1 730 €.

Les écritures aux chapitres '040', '042' correspondent aux variations des stocks.

3 - LE LOTISSEMENT TERTIAIRE

DEPENSES			RECETTES		
<i>Section de Fonctionnement</i>					
Chapitre 011	Charges à caractère générale	- €	Chapitre 042	Stock : Constatation Stock Fin 2022	60 568,41 €
Chapitre 042	Stock : Annulation Stock Fin 2021	60 568,41 €			
<i>Total Section de Fonctionnement</i>		60 568,41 €	<i>Total Section de Fonctionnement</i>		60 568,41 €
<i>Section d'investissement</i>					
Chapitre 040	Travaux : Constatation Stock Fin 2022	60 568,41 €	Chapitre 040	Stock : Annulation Stock Fin 2021	60 568,41 €
			001	Excédent d'investissement reporté 2021	8 288,27 €
<i>Total Section d'Investissement</i>		60 568,41 €	<i>Total Section d'Investissement</i>		68 856,68 €
TOTAL DEPENSES		121 136,82 €	TOTAL RECETTES		129 425,09 €
Solde de clôture 2022					8 288,27 €

En 2022, pas de dépense ou recette réelles sur ce lotissement.

Les écritures aux chapitres '040', '042' correspondent aux variations des stocks.

• LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES					
	Budget	DM	Budget (BP + DM)	CA 2022	%
011 - Charges à caractère général	80 312,00 €	3 550,00 €	76 762,00 €	39 234,23 €	51,11%
014 - Atténuations de produits	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	10 916,00 €	72,77%
65 - Autres charges de gestion courantes	33 000,00 €	4 300,00 €	37 300,00 €	34 351,28 €	92,09%
66 - Charges financières	500,00 €	3 430,00 €	3 930,00 €	2 326,36 €	59,19%
67 - Charges exceptionnelles	2 998,00 €	- €	2 998,00 €	1 165,00 €	38,86%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	131 810,00 €	4 180,00 €	135 990,00 €	87 992,87 €	64,71%
023 - Virement à la section d'investissement	58 288,03 €	28 820,00 €	87 108,03 €	- €	
042 - Opération d'ordre entre sections	120 000,00 €	- €	120 000,00 €	117 605,69 €	
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	310 098,03 €	33 000,00 €	343 098,03 €	205 598,56 €	59,92%

RECETTES					
	Budget	DM	Budget (BP + DM)	CA 2022	%
70 - Produits des services	110 000,00 €	33 000,00 €	143 000,00 €	150 803,97 €	105,46%
74 - Dotations et participations	- €	- €	- €	11 250,00 €	
76 - Produits financiers	500,00 €	- €	500,00 €	499,68 €	99,94%
77 - Produits exceptionnels	1 200,00 €	- €	1 200,00 €	224,12 €	18,68%
Total des recettes réelles de fonctionnement	111 700,00 €	33 000,00 €	144 700,00 €	162 777,77 €	112,49%
002 - Excédent de fonctionnement reporté	121 763,03 €	- €	121 763,03 €	121 763,03 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	76 635,00 €	- €	76 635,00 €	76 635,00 €	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	310 098,03 €	33 000,00 €	343 098,03 €	361 175,80 €	105,27%

Les Dépenses Réelles de Fonctionnement sont de 87 992,87 €.

- **Chapitre 011** : Ces dépenses correspondent à l'acquisition de petit matériel (1 459,94 €), l'eau et l'électricité pour les stations d'épuration (11 456,11 €), l'entretien, la maintenance et la réparation des réseaux de l'assainissement collectif (23 909,44 €), une adhésion pour une mission d'assistance (1 057,16 €), la taxe foncière (55,00 €), les frais bancaires pour les paiements en CB (1 296,58 €).
- **Chapitre 014** : Il s'agit de redevances pour la modernisation des réseaux pour 10 916,00 €. Cette redevance est refacturée aux utilisateurs du service.
- **Chapitre 65** : Ce chapitre enregistre la refacturation des frais de personnel '1 agent', les assurances, le carburant, la réparation du véhicule pris en charge par le budget général (34 351,28 €)
- **Chapitre 66** : Il s'agit des intérêts d'emprunt et de la ligne de trésorerie ainsi que les intérêts courus non échus (ICNE). Une partie des intérêts d'emprunt est refacturé aux communes de Couloutre et Colméry. (499,68 €)
- **Chapitre 67** : Ce chapitre a enregistré des pénalités (1 165,00 €) pour retard de paiement (Attente déblocage de la ligne de trésorerie).

Les opérations d'ordre comptabilisent les dotations aux amortissements pour 117 605,69 €.

Les Recettes Réelles de Fonctionnement s'élèvent à 162 777,77 €.

- **Chapitre 70** : Ce chapitre enregistre les facturations aux usagers.
- **Chapitre 74** : Cette recette correspond à une subvention reçue de l'Agence de l'Eau Loire et Bretagne pour la mise en conformité des branchements.
- **Chapitre 76** : Il s'agit des intérêts d'emprunt refacturés aux communes de Couloutre et Colméry.
- **Chapitre 77** : Ces recettes correspondent à des encaissements après admission en non-valeur et à des remboursements d'avoir.

Les opérations d'ordre comptabilisent les amortissements des subventions pour 76 635,00 € et, l'excédent de fonctionnement de 2021 reporté pour 121 763,03 €.

• **LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

DÉPENSES						
	Budget	DM	Report de crédit de 2021	Budget	CA 2022	%
16 - Emprunts et dettes assimilés	9 250,00 €	2 900,00 €	- €	12 150,00 €	12 141,54 €	99,93%
20 - Immobilisations incorporelles	2 000,00 €	- €	558,00 €	2 558,00 €	999,80 €	39,09%
21 - Immobilisations corporelles	- €	9 500,00 €	- €	9 500,00 €	1 271,55 €	13,38%
23 - Immobilisations en cours	658 683,03 €	71 420,00 €	26 539,78 €	756 642,81 €	726 594,25 €	96,03%
458xxxx	130 000,00 €	- €	2 115,00 €	132 115,00 €	970,00 €	0,73%
Total des dépenses réelles d'investissement	799 933,03 €	83 820,00 €	29 212,78 €	912 965,81 €	741 977,14 €	81,27%
001 - Déficit d'investissement reporté	9 078,86 €	- €	- €	9 078,86 €	9 078,86 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	76 635,00 €	- €	- €	76 635,00 €	76 635,00 €	
041 - Opérations patrimoniales	40 000,00 €	- €	- €	40 000,00 €	15 737,15 €	
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	925 646,89 €	83 820,00 €	29 212,78 €	1 038 679,67 €	843 428,15 €	81,20%

RECETTES						
	Budget	DM	Report de crédit de 2021	Budget (BP + DM)	CA 2022	%
10 - Dotations et fonds divers	38 291,64 €	- €	- €	38 291,64 €	38 291,64 €	100,00%
13 - Subventions d'investissement	414 029,00 €	- €	- €	414 029,00 €	144 776,78 €	34,97%
16 - Emprunt	145 000,00 €	55 000,00 €	- €	200 000,00 €	200 000,00 €	100,00%
458xxxx	130 001,00 €	- €	- €	130 001,00 €	970,00 €	0,75%
27 - Immobilisations financières	9 250,00 €	- €	- €	9 250,00 €	9 241,69 €	99,91%
Total des recettes réelles d'investissement	736 571,64 €	55 000,00 €	- €	791 571,64 €	393 280,11 €	49,68%
001 - Excédent d'investissement reporté	- €	- €	- €	- €	- €	
021 - Virement de la section de fonctionnement	58 288,03 €	28 820,00 €	- €	87 108,03 €	- €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	120 000,00 €	- €	- €	120 000,00 €	117 605,69 €	
041 - Opérations patrimoniales	40 000,00 €	- €	- €	40 000,00 €	15 737,15 €	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	954 859,67 €	83 820,00 €	- €	1 038 679,67 €	526 622,95 €	50,70%

Les Dépenses Réelles d'Investissement s'élèvent à 741 977,14 €.

Ces dépenses comptabilisent des remboursements d'emprunt (12 141,54 €), les frais d'insertion (999,80 €), l'achat d'un terrain au Boulay à Perroy (1 271,55 €), et les travaux d'assainissement pour le Vieux Donzy, Colméry, Châteauneuf Val de Bargis (726 594,25 €).

Le compte '458' enregistre les frais de raccordement à refacturer aux usagers (970,00 €)

Les opérations d'ordre comptabilisent les amortissements des subventions pour 76 635,00 €, les avances versées aux fournisseurs pour les travaux à hauteur de 15 737,15 € et le déficit d'investissement de 2021 reporté pour 9 078,86 €.

Les Recettes Réelles d'Investissement sont de 393 280,11 €.

Elles enregistrent :

- La mise en réserve de 2021 pour couvrir le déficit d'investissement : 38 291,64 €
- Les subventions de l'Agence de l'Eau Loire et Bretagne : 112 563,75 €
- Les fonds de concours versés par les communes de Donzy, Colméry et Châteauneuf Val De Bargis pour participer aux travaux : 32 213,03 €
- Le déblocage d'un prêt de 200 000 €, contracté au Crédit Mutuel, au taux de 1,85 % remboursable sur 15 ans.
- La refacturation du capital des emprunts aux communes de Couloutre et Colméry (9 241,69€).
- Le compte '458' enregistre les frais de raccordement refacturés aux usagers (970,00 €)

Les opérations d'ordre comptabilisent les dotations aux amortissements pour 117 605,69 € et, la récupération des avances versées aux fournisseurs pour les travaux (15 737,15 €).

Une ligne de trésorerie a été débloquée pour 200 000 €. Un remboursement partiel de 150 000 € a été réalisé en décembre 2022.

LE BUDGET SPANC

• **LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DÉPENSES					
	Budget	DM	Budget (BP + DM)	CA 2022	%
011 - Charges à caractère général	79 860,00 €	77,19 €	79 937,19 €	65 580,39 €	82,04%
65 - Autres charges de gestion courante	18 150,97 €	- €	18 150,97 €	14 030,81 €	77,30%
67 - Charges exceptionnelles	10 995,00 €	340,00 €	11 335,00 €	6 008,75 €	53,01%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	109 005,97 €	417,19 €	109 423,16 €	85 619,95 €	78,25%
002 - Déficit de fonctionnement	- €	- €	- €	- €	
042 - Opération d'ordre entre sections	1 670,00 €	- €	1 670,00 €	1 276,50 €	
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	110 675,97 €	417,19 €	111 093,16 €	86 896,45 €	78,22%

RECETTES					
	Budget	DM	Budget (BP + DM)	CA 2022	%
70 - Produits des services	101 470,00 €	340,00 €	101 810,00 €	81 027,91 €	79,59%
75 - Autres produits de gestion courante	5,00 €	- €	5,00 €		0,00%
77 - Produits exceptionnels	500,00 €	- €	500,00 €	377,40 €	75,48%
Total des recettes réelles de fonctionnement	101 975,00 €	340,00 €	102 315,00 €	81 405,31 €	79,56%
002 - Excédent de fonctionnement reporté	8 700,97 €	77,19 €	8 778,16 €	8 778,16 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections			- €	- €	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	110 675,97 €	417,19 €	111 093,16 €	90 183,47 €	81,18%

Les Dépenses Réelles de Fonctionnement s'élèvent à 85 619,95 €.

- Chapitre 011 : Ces dépenses comprennent les prestations de services pour l'entretien des assainissements non collectifs (59 071,46 €), des achats de fournitures d'entretien et de petit équipement (242,48 €), des frais de formation (820,00 €), la prestation de services pour le paramétrage du logiciel (2 500,00 €), la maintenance du logiciel (2 945,60 €), et les frais bancaires pour les paiements en CB (0,85 €).

- Chapitre 65 : Ce chapitre enregistre la refacturation des frais de personnel pour un agent, la cotisation d'assurance, le carburant pris en charge par le budget général (14 030,81 €).
- Chapitre 67 : Ces dépenses comptabilisent des travaux réalisés chez un propriétaire suite à un litige (4 898,00 €) et des annulations de titres (1 110,75 €).

Les opérations d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements.

Les Recettes Réelles de Fonctionnement sont de 81 405,31 €.

- Chapitre 70 : Il s'agit des facturations des prestations d'entretien des assainissements non collectifs (Régie)
- Chapitre 77 : Ce chapitre enregistre la cession de la Peugeot 307 (350,00 €) et des règlements de factures admises en non-valeur (27,40 €).

17

• LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES						
	Budget	DM	Report de 2021	Budget (BP + DM)	CA 2022	%
458xxxx	156 749,02 €	- €	- €	156 749,02 €	35 324,49 €	22,54%
Total des dépenses réelles d'investissement	156 749,02 €	- €	- €	156 749,02 €	35 324,49 €	22,54%
001 - Déficit d'investissement reporté	- €	- €	- €	- €	- €	
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	156 749,02 €	- €	- €	156 749,02 €	35 324,49 €	22,54%
RECETTES						
	Budget	DM	Report de 2021	Budget (BP + DM)	CA 2022	%
458xxxx	79 286,04 €	- €	- €	79 286,04 €	30 600,00 €	38,59%
Total des recettes réelles d'investissement	79 286,04 €	- €	- €	79 286,04 €	30 600,00 €	38,59%
001 - Excédent d'investissement reporté	75 792,98 €	- €	- €	75 792,98 €	75 792,98 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 670,00 €	- €	- €	1 670,00 €	1 276,50 €	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	156 749,02 €	- €	- €	156 749,02 €	107 669,48 €	68,69%

Les dépenses et recettes d'Investissement enregistrées au compte '45xxx', sont liées aux subventions pour les travaux de remise aux normes des installations. (Subvention reçue de l'Agence de l'Eau Loire et Bretagne à reverser aux propriétaires).

Les opérations d'ordre correspondent aux amortissements (1 276,50 €) et à l'excédent d'investissement de 2021 (75 792,98 €).

• LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES					
	Budget	DM	Budget (BP + DM)	CA 2022	%
011 - Charges à caractère général	81 500,00 €	- €	81 500,00 €	15 002,93 €	18,41%
014 - Atténuations de produits	100,00 €	- €	100,00 €	3,00 €	3,00%
65 - Autres charges de gestion courantes	85 000,00 €	360,00 €	84 640,00 €	59 045,22 €	69,76%
67 - Charges exceptionnelles	- €	360,00 €	360,00 €	356,02 €	98,89%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	166 600,00 €	- €	166 600,00 €	74 407,17 €	44,66%
023 - Virement à la section d'investissement	296 342,79 €	- €	296 342,79 €	- €	
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	462 942,79 €	- €	462 942,79 €	74 407,17 €	16,07%

RECETTES					
	Budget	DM	Budget (BP + DM)	CA 2022	%
73 - Produit de la taxe	150 000,00 €	- €	150 000,00 €	145 374,00 €	96,92%
74 - Dotations , subventions et participations	60 500,00 €	- €	60 500,00 €	67 858,04 €	112,16%
75 - Autres produits de gestion courante	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	- €	0,00%
Total des recettes réelles de fonctionnement	260 500,00 €	- €	260 500,00 €	213 232,04 €	81,85%
002 - Excédent de fonctionnement reporté	202 442,79 €	- €	202 442,79 €	202 442,79 €	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	462 942,79 €	- €	462 942,79 €	415 674,83 €	89,79%

Les Dépenses Réelles de Fonctionnement s'élèvent à 74 407,17 €.

- Chapitre 011 : Ces dépenses enregistrent l'achat de petit équipement (364,27 €), la prestation de services pour des actions de conception de zone humide et un accompagnement de l'équipe animatrice du contrat Vrille Nohain et Mazou (9 535,54 €), des animations et l'impression de brochures (2 149,20 €), et la participation au contrat territorial des Nièvre (2 953,92 €).
- Chapitre 014 : Dégrevement de taxe pour 3,00€
- Chapitre 65 : Il s'agit de la refacturation des charges de personnel pour 2 agents et divers frais, assurance, réparation de véhicules, pris en charge par le budget général (59 045,22 €).
- Chapitre 67 : Pénalités pour retard de paiement (356,02 €)

Les Recettes Réelles de Fonctionnement sont 213 232,04 €

- Chapitre 73 : Produit de la taxe pour 145 374,00 €
- Chapitre 74 : Ce chapitre enregistre les subventions reçues de l'Agence de l'Eau Loire et Bretagne (59 939,52 €) et de la région (7 918,52 €) pour l'animation, le poste technicien rivières, et la communication 2021.

- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES						
	Budget	DM	Report de 2021	Budget (BP + DM)	CA 2022	%
20 - Immobilisations incorporelles	252 500,00 €	- €	29 501,40 €	282 001,40 €	29 501,40 €	10,46%
21 - Immobilisations corporelles	271 842,79 €	- €	60 273,00 €	332 115,79 €	37 758,00 €	11,37%
Total des dépenses réelles d'investissement	524 342,79 €	- €	89 774,40 €	614 117,19 €	67 259,40 €	10,95%
001 - Déficit d'Investissement reporté	- €	- €	- €	- €	- €	
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	524 342,79 €	- €	89 774,40 €	614 117,19 €	67 259,40 €	10,95%

RECETTES						
	Budget	DM	Report de 2021	Budget (BP + DM)	CA 2022	%
10 - Mise en réserve	21 009,84 €	- €	- €	21 009,84 €	21 009,84 €	100,00%
13 - Subventions d'Investissement reçues	228 000,00 €	- €	- €	228 000,00 €	61 312,94 €	26,89%
Total des recettes réelles d'investissement	249 009,84 €	- €	- €	249 009,84 €	82 322,78 €	33,06%
001 - Excédent d'investissement reporté	68 764,56 €	- €	- €	68 764,56 €	68 764,56 €	
021 - Virement de la section de Fonctionnement	296 342,79 €	- €	- €	296 342,79 €	- €	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	614 117,19 €	- €	- €	614 117,19 €	151 087,34 €	24,60%

Les **Dépenses Réelles d'Investissement** à hauteur de 67 259,40 € correspondent aux travaux de restauration des cours d'eau, au rétablissement de la continuité écologique, et à l'inventaire du patrimoine naturel.

Les **Recettes Réelles d'Investissement** à hauteur de 82 322,78 € correspondent à la mise en réserve pour couvrir le déficit d'investissement de 2021 (21 009,84 €), et aux subventions versées pour les travaux de restauration des cours d'eau par l'Agence de l'Eau Loire et l'Agence Régional (61 312,94 €).

LE BUDGET RÉSEAU D'INITIATIVE PUBLIC

- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES			
	Budget	CA 2022	%
011 - Charges à caractère général	18 396,84 €	- €	0,00%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	18 396,84 €	- €	0,00%
002 - Déficit de fonctionnement	- €	- €	
023 - Virement à la section d'investissement	85 200,00 €	- €	
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	103 596,84 €	- €	0,00%

RECETTES			
	Budget	CA 2022	%
70 - Produits des services	63 953,00 €	21 095,00 €	32,99%
77 - Produits exceptionnels	5 200,00 €	- €	0,00%
Total des recettes réelles de fonctionnement	69 153,00 €	21 095,00 €	30,50%
002 - Excédent de fonctionnement reporté	34 443,84 €	34 443,84 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	- €	- €	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	103 596,84 €	55 538,84 €	53,61%

Ce budget a enregistré aucune opération en Dépenses Réelles de Fonctionnement et en investissement.

Les Recettes Réelles de Fonctionnement sont de 21 095,00 €

- Chapitre 70 : Ce chapitre enregistre la location des brins, des plaques et redevance à 3CNET et la commune de Cosne.

La vente du réseau de la fibre à 3CNET est à l'étude.